

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 octobre 2014

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 17 octobre 2014

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Caroline WANNINGER, Thomas ROECKEL, Thomas MOLINA.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Christian HUBER, Ludovic STIEBER.

Procuration : Nathalie GEIGER pour Thomas MOLINA

COMPTE-RENDU

1° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, modifie le budget principal conformément aux propositions du maire, le budget restant inchangé et équilibré à la section d'investissement avec un montant de 269 991 € et à la section de fonctionnement avec un montant de 247 830 € :

Virements de crédits aux comptes de **dépenses d'investissement** suivants :

Crédit à ouvrir	Article 1641 Emprunts et dettes assimilées	+ 1 €
Crédit à réduire	Article 2183 Matériel informatique	- 1 €

2° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, modifie le budget annexe conformément aux propositions du maire, le budget restant inchangé et équilibré à la section d'investissement avec un montant de 694 308 € et à la section de fonctionnement avec un montant de 40 439 € :

Virements de crédits aux comptes de **dépenses d'investissement** suivants :

Crédit à ouvrir	Article 1641 Emprunts et dettes assimilées	+ 250 €
Crédit à réduire	Article 020 Dépenses imprévues	- 250 €

3° Le conseil municipal, à une abstention et huit voix pour, décide d'accorder une subvention à l'école de Wintzenheim-Kochersberg pour l'école de cirque d'un montant de 315 € (7€ par jour et par enfant soit $7 \times 5 \times 9 = 315$ €).

4° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide de signer une promesse de vente par acte administratif authentifié par le maire avec Monsieur Olivier STHAL

domicilié 2 rue du Moulin à STUTZHEIM-OFFENHEIM (Bas-Rhin) et Madame Virginie, Caroline SPEHNER domiciliée 27A rue Cerf Berr à STRASBOURG (Bas-Rhin) concernant la parcelle au numéro provisoire 13/177 section 2, d'une superficie de quatre ares et soixante centiares (4,60 a) pour un montant HT de 63 250 € et de 75 900 € TTC un acompte de 18 975 € HT (22 700 € TTC) sera versé.

5° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide de vendre par acte administratif authentifié par le maire les parcelles au numéro provisoire suivantes :

- Section 2 n° 17/177 (annexe 1 de la présente délibération) d'une superficie de trois ares soixante cinq centiares (3,65 a) pour un montant HT de 69 958,33 € et 83 950 € TTC, section 17 n° 4/14 (annexe 2 de la présente délibération) d'une superficie de quatre vingt sept centiares (0,87 a) pour un montant HT de 3625 € et 4350 € TTC à Monsieur Jonathan BUDA et Madame Sophie WASILEWSKI épouse BUDA domiciliés au 1A rue de la Croix à LIPSHEIM ;
- Section 2 n° 1/177 (annexe 1 de la présente délibération) d'une superficie de cinq ares et six centiares (5,06 a) pour un montant HT de 48 491,67 € HT € et de 58 160 € TTC à Monsieur Jacqui BOEHLER et Madame Virginie SIMON épouse BOEHLER domiciliés au 3, Impasse de la Prairie à STILL (Bas-Rhin) ;
- Section 2 n° 8/177 (annexe 1 de la présente délibération) pour quatre ares et quatre vingt seize centiares (4,96 a) pour un montant HT de 47 533,33 € et de 57 040 € TTC à Monsieur Sébastien BOELHER domicilié au 21 rue du Général de Gaulle à WASSELONNE (Bas-Rhin).

6° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide de fixer à 170 hectares la contenance du lot unique de chasse, de le mettre en location par une convention de gré à gré pour un montant de 2 200 € annuel, payable en deux versements (avril et septembre). Le conseil agréé la candidature de l'Association de Chasse du Kochersberg ainsi que ces quatre membres : Monsieur Serge DESMETTRE, Monsieur Peter GÄFGEN et Monsieur et Madame HEMMERLE, Christophe et Corina.

Pour extrait conforme, à Wintzenheim-Kochersberg, le 20 octobre 2014.

Le Maire,
Alain NORTH